



Une action pour ma commune

Vous avez un projet pour sensibiliser vos élèves à la biodiversité locale ?

Offrez leur l'opportunité de venir le présenter lors d'un colloque au Muséum de Toulouse.

Le dispositif

"Biodiver-cités" est porté par le Muséum de Toulouse en partenariat avec la mission académique EDD du rectorat de Toulouse, dans le cadre du Plan biodiversité 2018.

Il vise à inciter les classes à se mobiliser dans leur environnement proche pour découvrir, protéger, mettre en valeur la biodiversité de leur commune (et ce en partenariat avec les collectivités territoriales), en prenant en compte les impacts de l'homme sur la biodiversité.

L'objectif est de mener une action concrète (et non pas une étude théorique) motivée par une problématique clairement identifiée.

Ce projet se conclura par une journée de colloque réunissant les représentants des classes participantes (3 élèves et un enseignant) au Muséum, avec présentation de leurs projets et conférence de clôture.

"Biodiver-cités" est proposé aux collèges de la région Occitanie.

Quelques idées d'actions

Les pistes présentées ci-dessous ne sont que des sources d'inspiration. Toute autre idée sera la bienvenue !

Prévention de la pollution :

- Limiter l'utilisation des produits jetables en plastiques
- Réduire les pollutions lumineuses (travail sur son impact, pistes pour en réduire l'impact sur les animaux, mesure de l'effet de sa diminution, ...)
- Réduire les pollutions sonores (travail sur son impact, pistes pour en réduire l'impact sur les animaux, mesure de l'effet de sa diminution, ...)
- Faire découvrir l'agroécologie aux élèves (agriculture biologique, fermes Dephy, ...)
- Mettre en regard des méthodes agricoles différentes (utilisation de pesticides, d'engrais, désherbage, ...).
- Renforcer la protection des pollinisateurs (création d'abris, études de cycle de vie, sensibilisation de la population...).

Protection de l'environnement proche :

- Entretien des sous-bois : comparaison de deux parcelles, l'une entretenue, l'autre laissée sans intervention. Mesure de la biodiversité dans les deux parcelles.
- Limiter la circulation piétonne dans une zone fragile et comparer avec une zone non protégée (impact sur la biodiversité avec comptages)
- Nettoyer l'environnement proche (cours d'eau, plages, ...)
- Identifier des pièges à faune
- Lutter contre les espèces exotiques (invasives ou pas)

Gestion des sols :

- Prévenir l'érosion des sols : mise en comparaison de deux parcelles soumises à des pressions d'érosion différentes (en herbe ou à nu, ...), reboisement des rives, protection des dunes
- Prévenir le tassement des sols : mise en comparaison de deux parcelles soumises à des pressions de tassement différentes (zones piétonnes ou non, ...).
- Mesurer l'état de pollution des sols dans la commune pour en faire la carte, communication auprès des citoyens.
- Répertorier la biodiversité du sol (comparaison de la biodiversité de différents sols de la commune, ...)

Augmentation de la biodiversité locale :

- Planter des espèces locales
- Végétaliser de la commune (sentier botanique, arboretum, ...)
- Construire des abris pour les animaux, nichoirs, hôtels à insectes,
- Gérer des haies

Planning sur l'année

1. **Octobre à novembre** : diagnostiquer (prendre conscience d'un problème que peut rencontrer la commune ou la communauté de communes sur le thème de la biodiversité), identifier la problématique et une action à mettre en œuvre pour y répondre (voir propositions ci-dessus).
2. **De novembre à Avril** : Mise en œuvre du projet.
3. **Avril** : Communication auprès des citoyens (petites conférences, panneaux humoristiques, stands lors d'événements, expositions, publication dans les revues locales, ...)
4. **Vendredi 28 Mai** : Colloque au Muséum de Toulouse.

La sélection des projets

Votre action devra amener les élèves à nouer des partenariats avec les collectivités territoriales, des entreprises du secteur ou des associations.

Elle pourra être développée au sein d'une classe, d'un atelier scientifique, d'un club scientifique ou tout autre groupe d'élèves encadré par des enseignants ou personnels de la vie scolaire au sein d'établissements publics ou privés du secondaire.

Seront valorisées les actions qui impliquent une communication aux citoyens et un ou plusieurs partenariats avec une collectivité territoriale, des associations, ou toute autre structure publique ou privée.

Les classes retenues devront s'engager à envoyer leurs représentants au Muséum le jour du colloque.

Calendrier prévisionnel

- **Septembre 2020** : inscription en ligne : <https://goo.gl/forms/vtgcMdHDjUN9ZrGj2>
- **2 octobre 2020** : clôture des inscriptions.
- **6 octobre** : communication des résultats.
- **Mercredi 4 novembre 2020** : après midi de rencontre aux jardins du Muséum (une demi-journée par stagiaire, sur la base du volontariat). Cet après-midi sera organisé en ateliers de travail sur les projets en présence de spécialistes de la protection de l'environnement.
- **Vendredi 28 Mai 2021** : journée de colloque au Muséum.

Déroulé du colloque

Au cours du colloque les élèves devront présenter leur projet à l'ensemble des participants dans l'auditorium du Muséum. Un temps de 5 minutes est prévu pour chaque groupe.

- 9h30 : accueil des classes
- 10h00 : début des présentations
- 12h30-13h30 : repas (non fourni) dans le jardin des plantes
- 13h30 - 14h30 : fin des présentations
- 14h30 : conférence et débat dans l'auditorium
- 15h45 : fin de la journée

Pour chacun des groupes une visite de l'exposition temporaire « Oka Amazonie, une forêt habitée » sera organisée au cours de la journée

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Mathieu JANET, enseignant chargé de mission au Muséum de Toulouse, à l'adresse :

mathieu.janet@toulouse-metropole.fr